

POLITIQUE

Génocide rwandais : la bourde du Cned qui fait désordre

Jeune Afrique, 31 décembre 2013

Le Centre national d'enseignement à distance (Cned), qui dépend du ministère français de l'Éducation nationale, a envoyé à ses élèves de troisième un invraisemblable document.

Le Centre national d'enseignement à distance (Cned), qui dépend du ministère français de l'Éducation nationale, a envoyé à ses élèves de troisième un invraisemblable document traitant du « génocide des Hutus par les Tutsis du Rwanda » – transformant donc en bourreaux les victimes de la tragédie de 1994. Dans un courrier adressé le 18 décembre à Vincent Peillon, le ministre de tutelle, et au président François Hollande, l'association Ibuka France, qui défend les rescapés du génocide, a aussitôt dénoncé « la désinvolture et la légèreté » avec laquelle une institution officielle française peut ainsi reprendre à son compte les « thèses négationnistes ».

Fort embarrassés, les responsables du Cned expliquent que l'auteur de la bourde est une enseignante de français de l'académie de Rouen (Normandie) qui a rédigé ce corrigé d'une rédaction dont le sujet était « justice et mémoire » – ça ne s'invente pas ! Les parents des 3 000 élèves qui pourraient avoir reçu le texte erroné recevront un courrier rectificatif.